# Fiche Bilan Personnalisée : Université de Bourgogne

CPESR www.cpesr.fr contact@cpesr.fr

01/04/2022

#### Introduction

Cette fiche bilan vise à objectiver les politiques d'établissement, sur la base d'informations publiques et uniformisée par le Ministère, auxquelles des données issues des bilans sociaux peuvent être ajoutées.

Elle ne prétend ni couvrir l'intégralité des politiques universitaires, ni capturer toute la complexité des sujets qu'elle aborde.

La méthodologie est essentiellement celle des tableaux de bord de l'ESR.



- Portail des données ouvertes du MESRI: https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr
- Wikidata (guide d'édition): https://www.wikidata.org/wiki/Q287072
- Formulaire de création d'une fiche : https://enquete.cpesr.fr/index.php/881846

#### Section 1

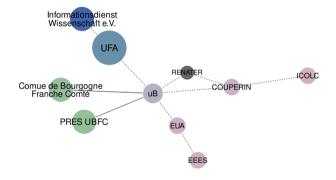
Structure et organisation

# Structure et organisation

NULL

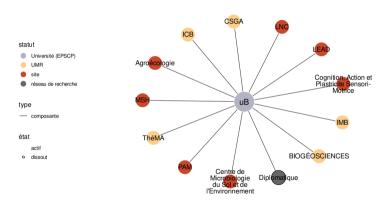
#### Associations et affiliations

Définition: Les associations montrent les adhésions à des organisations externes à l'établissement.



### Composition

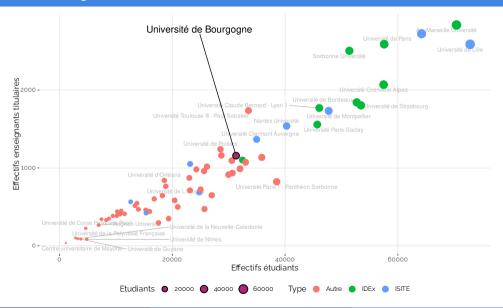
Définition: La composition montre la structuration interne de l'établissement.



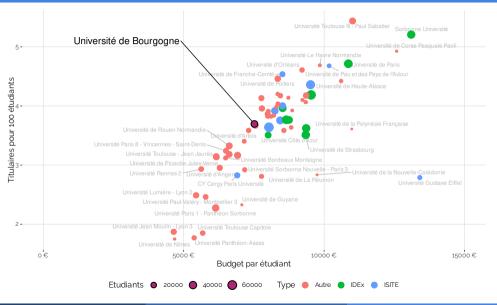
#### Section 2

## Positionnements

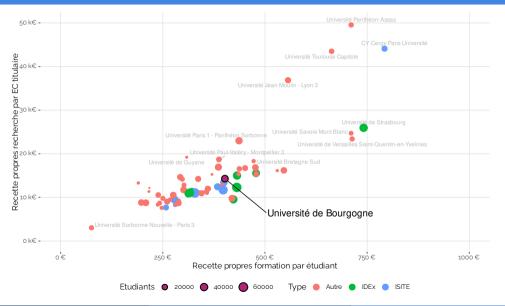
## Etudiants et enseignants



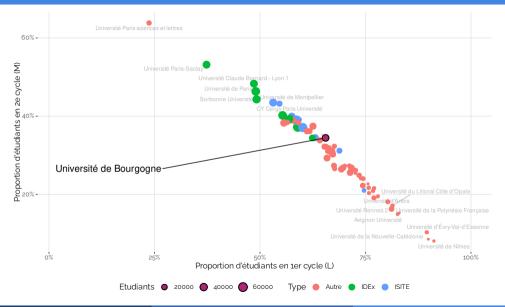
### Budget et titulaires par étudiant



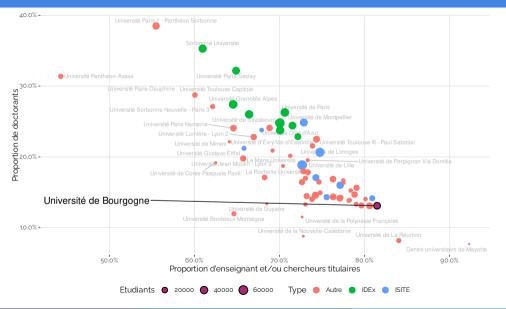
# Recettes propres formation et recherche



# Equilibre premier et second cycle



#### Titularité et doctorants

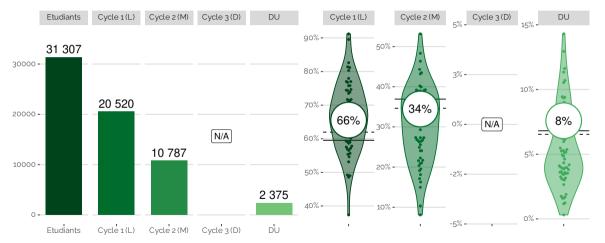


#### Section 3

Trois profils : etudiant, enseignant, et budgétaire.

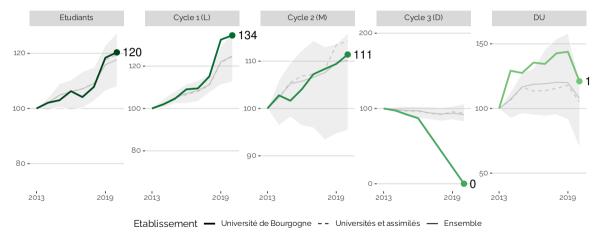
#### Le profil étudiant

Définition : Le profil étudiant est une représentation de l'offre de formation de l'établissement, en terme de pyramidage LMD, et de développement des diplômes d'université (DU ou diplôme d'établissement).



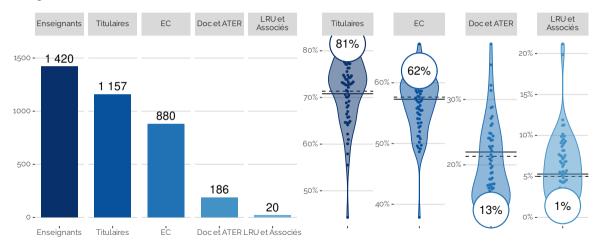
#### Le profil étudiant : évolution

Définition : Le profil étudiant est une représentation de l'offre de formation de l'établissement, en terme de pyramidage LMD, et de développement des diplômes d'université (DU ou diplôme d'établissement).



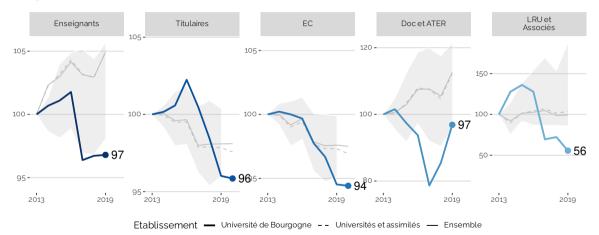
### Le profil enseignant

Définition : Le profil enseignant est une représentation des effectifs, permettant de constater la répartition entre titulaires, enseignants-chercheurs (EC), Doctorants et ATER, et Contrats LRU.



## Le profil enseignant : évolution

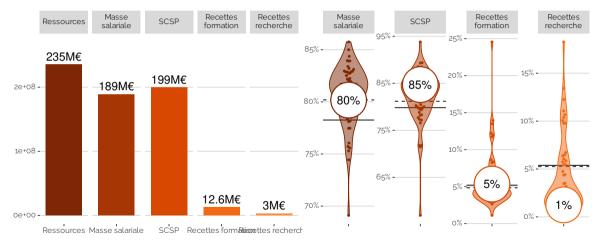
Définition : Le profil enseignant est une représentation des effectifs, permettant de constater la répartition entre titulaires, enseignants-chercheurs (EC), Doctorants et ATER. <sup>1</sup>



<sup>1.</sup> Le faible effectif et la forte évolution des contrats LRU ne permet pas de tracer leur évolution proprement.

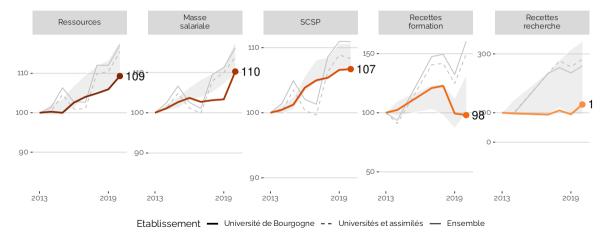
### Le profil budgétaire

Définition : Le profil budgétaire est une représentation des ressources de l'établissement : ressources complètes, ressources propres (hors subvention pour charge de service public), et proportion des inscription en DU.



### Le profil budgétaire : évolution

Définition : Le profil budgétaire est une représentation des ressources de l'établissement : ressources complètes, ressources propres (hors subvention pour charge de service public), et proportion des inscription en DU.

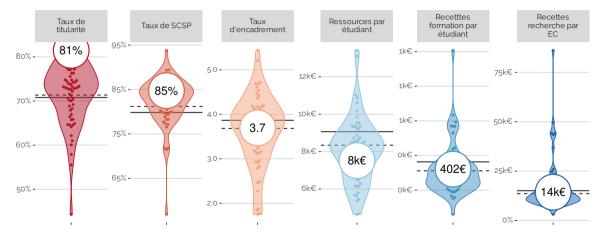


#### Section 4

Indicateurs clés de performance

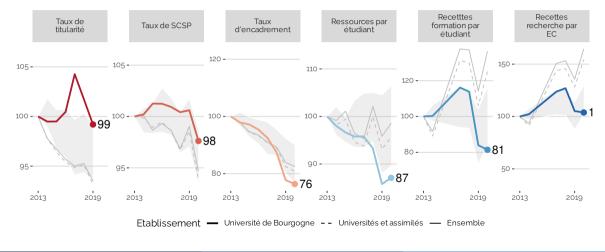
# Comparaison nationale des indicateurs clés de performance

Définition : Le profil général permet de situer rapidement l'établissement parmi toutes les universités selon les indicateurs clés de performance. Chaque point correspond à un établissement et le violon montre leur distribution. Les lignes horizontales montrent les valeur pour tout l'ESR (plein) et pour les universités (pointillés).



# Comparaison nationale de l'évolution des indicateurs clés de performance

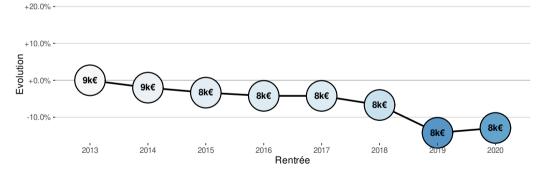
Définition : Le profil général permet de situer rapidement l'établissement parmi toutes les universités selon les indicateurs clés de performance. Chaque point correspond à un établissement et le violon montre leur distribution. Les lignes horizontales montrent les valeur pour tout l'ESR (plein) et pour les universités (pointillés).



#### Le taux de ressources par étudiant

Définition: Ce rapport entre les ressources de l'établissement et le nombre d'étudiants inscrits en premier et deuxième cycle (L et M) permet de mesurer les ressources dont dispose l'établissement par rapport à la taille de sa population étudiante. Attention: ce taux ne correspond pas à la dépense de l'établissement pour chacun de ses étudiants, et il ne dépend que faiblement de la politique locale.

Taux médian des universités en 2020 : 8110 €.

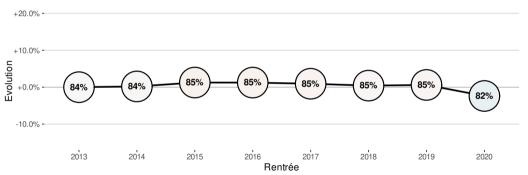


Observation : Le taux de ressources par étudiant de Université de Bourgogne est passé de 9k€ en 2013 à 8k€ en 2020, soit -12.9%. Son rang est passé de 34 à 46 sur 86.

#### Le taux de SCSP

Définition : Le taux de subvention pour charge de service public (SCSP) mesure les moyens octroyés par l'Etat pour accomplir les missions de service public, parmis toutes les ressources dont dispose l'établissement.

Taux médian des universités en 2020 : 80.1%.

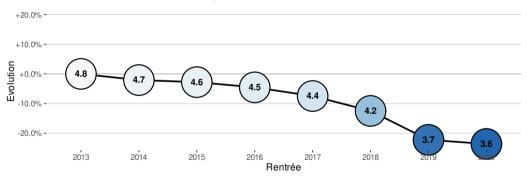


Observation : Le taux de SCSP de Université de Bourgogne est passé de 84% en 2013 à 82% en 2020, soit -2.4%. Son rang est passé de 34 à 21 sur 86.

#### Le taux de d'encadrement

Définition : Le taux d'encadrement est une mesure de la politique RH de l'établissement. Il indique le nombre d'enseignants titulaires pour 100 étudiants (doctorants non inclus).

Taux médian des universités en 2020 : 3.62 enseignants titulaires pour 100 étudiants.

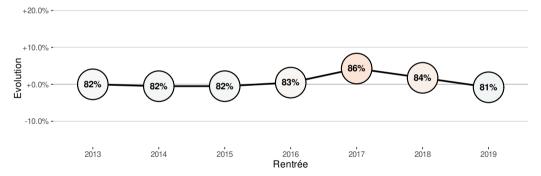


Observation: Le taux de d'encadrement de Université de Bourgogne est passé de 4.8 en 2013 à 3.6 en 2020, soit -23.6%. Son rang est passé de 29 à 34 sur 86.

# Le taux de titularité des enseignants

Définition: Le taux de titularité des enseignants est une mesure de la politique RH de l'établissement. Il indique la proportion d'enseignants titulaires parmi tous les enseignants, exceptés les vacataires, pour lesquels les données nationales manquent malgré qu'ils puissent être plus nombreux que les enseignants titulaires. Une hausse peut aussi bien refléter une politique de titularisation, qu'une éviction des non titulaires.

Taux médian des universités en 2019 : 72.9%.

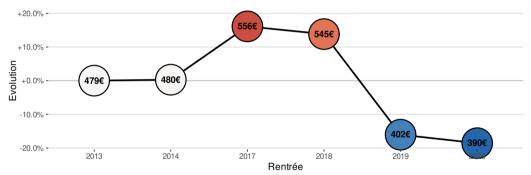


Observation: Le taux de titularité des enseignants de Université de Bourgogne est passé de 82% en 2013 à 81% en 2019, soit -0.8%. Son rang est passé de 8 à 3 sur 86.

# Recettes de la formation par étudiant

Définition : Les recettes de la formation par étudiant est une mesure de la stratégie budgétaire de l'établissement. Elles incluent les droits d'inscription, les diplômes propres, la formation continue, la VAE, et la taxe d'apprentissage, divisées par le nombre d'étudiants, doctorants inclus.

Taux médian des universités en 2020 : 369 €.

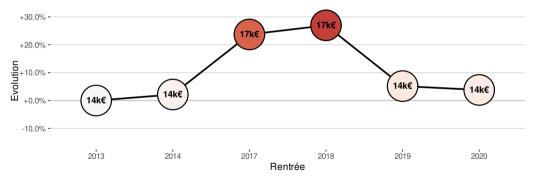


Observation : Recettes de la formation par étudiant de Université de Bourgogne est passé de 479€ en 2013 à 390€ en 2020, soit -18.6%. Son rang est passé de 23 à 29 sur 86.

# Recettes de la recherche par enseignant-chercheur titulaire

Définition: Les recettes de la recherche par enseignant-chercheur titulaire est une mesure de la stratégie budgétaire de l'établissement. Elles incluent la valorisation, les ANR en et hors investissement d'avenir, et les contrats et prestations de recherche, divisées par le nombre d'EC titulaires

Taux médian des universités en 2020 : 14355 €.



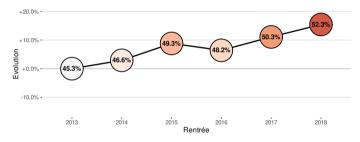
*Observation :* Recettes de la recherche par enseignant-chercheur titulaire de Université de Bourgogne est passé de 14k€ en 2013 à 14k€ en 2020, soit +3.8%. Son rang est passé de 28 à 33 sur 86.

#### Section 5

Les heures d'enseignement

# Le taux d'heures d'enseignement complémentaires effectuées par des personnels non-titulaires

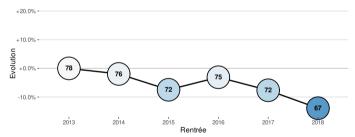
Définition : Le taux d'heures d'enseignement complémentaires effectuées par des personnels non-titulaires est une mesure de la politique RH de l'établissement. Il indique la proportion des enseignements qui sont assurées par des vacataires.



Observation : Le taux d'heures d'enseignement complémentaires effectuées par des personnels non-titulaires de Université de Bourgogne est passé de 45.3% en 2013 à 52.3% en 2018, soit +15.4%.

# Les heures complémentaires moyennes par enseignant titulaire

Définition : Les heures complémentaires moyennes par enseignant titulaire est une mesure des politiques RH et d'enseignement de l'établissement. Il indique, en moyenne, combien d'heures doivent effectuer les enseignants et enseignants-chercheurs au delà de leur service statutaire. Il ne permet pas de capturer l'hétérogénité de cette charge entre les personnels.



Observation : Les heures complémentaires moyennes par enseignant titulaire de Université de Bourgogne est passé de 78 en 2013 à 67 en 2018, soit -13.9%.